

Règlement des Championnats Régionaux

Concours et épreuves

Le site de [Les Maillys \(21\)](#) a été choisi par le CRE BFC pour l'organisation de l'événement édition 2024. Les Championnats Régionaux de CSO BFC 2024 auront lieu les **02-03-04-05 mai 2024**. Le concours n°**202421003** organisé par **SCEA LES MAILLYS** sera support de ces championnats.

La participation et les engagements se font en individuel via le système fédéral FFE COMPET

Les Championnats couvrent les Amateurs ; Majors & Pros :

AMATEURS & MAJORS :

CATEGORIE	EPREUVE DU VENDREDI	EPREUVE DU SAMEDI	FINALE DIMANCHE
AMATEUR 3	VITESSE 095 (épreuve 07)	PREPA 100 (épreuve 9)	GP 100 (épreuve 26)
AMATEUR 2	VITESSE 105 (épreuve 10)	PREPA 110 (épreuve 12)	GP 110 (épreuve 13)
AMATEUR 1	VITESSE 115 (épreuve 14)	PREPA 120 (épreuve 16)	GP 120 (épreuve 17)
AMATEUR ELITE	VITESSE 125 (épreuve 18)	PREPA 130 (épreuve 20)	GP 130 (épreuve 21)

Pour engager, les cavaliers n'engagent que l'épreuve du vendredi, ce qui les inscrit automatiquement sur les épreuves du samedi et du dimanche (épreuve à étapes)

PROS :

CATEGORIE	EPREUVE DU JEUDI	EPREUVE DU VENDREDI	EPREUVE DU SAMEDI
PRO 3	VITESSE 120 (épreuve 01)	GP 125 (épreuve 06)	
PRO 2	VITESSE 130 (épreuve 02)	GP 135 (épreuve 22)	GP 135 (épreuve 23)

Pour engager, les cavaliers doivent engager chaque épreuve comptant pour le championnat voulu.

Organisation

Les organisateurs des Championnats Régionaux sont **SCEA LES MAILLYS** soutenus par la commission de CSO et le CRE BFC. Le site est choisi par le CRE. Les cavaliers autorisent le CRE BFC ou tout autre entité faisant la promotion des Championnats à diffuser ces photos. Le CRE BFC se garde le droit de modifier le présent règlement par un avenant consultable sur son site internet ou ses réseaux sociaux.

Inscription aux Championnats

Les cavaliers participants aux Championnats doivent être licenciés Amateur ou Pro dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est prise par SHF ou ACF, dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans la région BFC. L'inscription aux championnats vaut acceptation du présent règlement. Les engagements terrain, changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés selon le programme du concours. Pour les championnats, le couple partant à la 1ère étape est définitif (ce seront donc les performances de ce couple qui seront retenues sur l'ensemble des étapes championnats).

Participation

AMATEUR et MAJOR : le cavalier devra engager **ET** être partant dans l'épreuve à étapes support de la catégorie souhaitée. Les start-listes des étapes 2 et 3 seront publiées à l'issue de l'étape précédente.

PRO 3 et PRO 2 : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les 2 ou 3 épreuves supports du jeudi et du vendredi (et du samedi pour les PRO 2).

Le cavalier ne pourra courir le championnat que d'une catégorie. Pour les **AMATEURS, vous ne devez engager qu'un seul championnat !** A défaut, avant le début du concours, il faudra déclarer la catégorie souhaitée ; à défaut la catégorie supérieure sera retenue. **ATTENTION** : si un cavalier a engagé plusieurs chevaux, il faudra également déclarer le cheval de championnat et partir en premier avec ce cheval lors de la première étape.

Les cavaliers détenteurs d'une licence Amateur ne pourront pas entrer au classement Championnat de la catégorie PRO.

Pour les **PROS** : La **déclaration** de participation aux Championnats doit être faite **avant la 1ère étape**. Si un cavalier change de monture ou engage terrain sur la deuxième étape et qu'il montait le cheval sur la première, il ne pourra pas réintégrer le classement Championnat.

Remise des prix

Remise des prix des épreuves

Elles seront gérées en fin d'épreuve, par **SCEA LES MAILLYS**.

Remise des prix des Championnats

Les Remises des Prix des Championnats BFC CSO se feront à l'issue de chaque catégorie. Récompensé par **SCEA LES MAILLYS** et la commission de CSO. Le CRE remettra plaques, flots et médailles aux trois premiers de chaque catégorie le jour du concours.

Droit à l'image toutes catégories

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et **SCEA LES MAILLYS** à diffuser ces photos sur le site du CRE, de **SCEA LES MAILLYS** au tout autre document faisant la promotion des Championnats. Le CRE BFC ainsi que le site accueil se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif consultable sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.

Engagements terrains & invitations

En cas d'atteinte des limitations épreuves ou journée, merci d'envoyer vos demandes d'engagement par mail **UNIQUEMENT** à la Présidente de la commission CSO : joana.dapazdejesus@gmail.com en précisant l'épreuve souhaitée, le cavalier et numéro de licence, le cheval et numéro de SIRE et le compte engageur. Aucun autre canal ne sera accepté. Premier arrivé premier servi avec priorité aux cavaliers BFC.

Règlement spécifique AMATEUR et MAJOR

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU VENDREDI : La chasse

Epreuve en **Barème C**. L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

ETAPE 2 : EPREUVE DU SAMEDI : La Préparatoire

Epreuve en **Barème A sans chrono et sans barrage**. L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue de la première étape.

Classement provisoire à l'issue de la 2e étape : il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples sur les 2 premières étapes. Les éliminés ou abandons dans la 2ème étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question plus 20 points.

ETAPE 3 : EPREUVE DU DIMANCHE : La Finale

Epreuve Grand Prix au **Barème A à temps différé** sur le programme FFE, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours. L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue du cumul des points de la première étape et deuxième étape.

Les éliminés ou abandons dans la 3ème étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question plus 20 points.

Classement Championnat

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place les concurrents sont départagés par le chronomètre de la 2^{ème} partie du parcours de l'étape 3. En cas de nouvelle égalité, le chrono de la première partie de parcours de la 3^{ème} étape sera utilisé. Les **classements MAJORS** se feront sur les épreuves Amateurs en ne gardant que les cavaliers de 40ans et plus.

Règlement spécifique PRO 3

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU JEUDI : La chasse

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème C**, jugée comme telle pour les Championnats.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

ETAPE 2 : EPREUVE DU VENDREDI : Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème A à temps différé**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours.

Classement Championnat PRO3

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes. En cas d'égalité de points à l'issue des 2 étapes, le chronomètre de la 2^{ème} étape sera retenu. En cas de nouvelle égalité, le chrono de la première partie de parcours de la 2^{ème} étape sera utilisé.

Règlement spécifique PRO 2

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU JEUDI : La chasse

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème C**, jugée comme telle pour les Championnats.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

ETAPE 2 : EPREUVE DU VENDREDI : Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème A à temps différé**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours.

ETAPE 3 : EPREUVE DU SAMEDI : Le Grand Prix

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en **Barème A au chrono + barrage au chrono**, jugée comme telle pour les Championnats. Seront retenus les points de pénalité du parcours **avant barrage** avec un **coefficient de 1.5** (une barre sur le GP avec barrage coutera plus qu'une barre lors de la 2^{ème} étape ; donc 4 points le samedi = 6 points de pénalité pour le classement championnat)

Classement Championnat PRO2

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points à l'issue des 3 étapes, le chronomètre de la 2^{ème} étape sera retenu. En cas de nouvelle égalité, le chrono de la 3^{ème} étape (parcours initial avant barrage) sera utilisé.